

# 02

## Les écrits professionnels : quelles responsabilités ? – Module 2

### Fiche technique

#### Secteurs

Tous secteurs

#### Public

professionnels du secteur  
sanitaire, social et médico-  
social

#### Durée

2 jours

#### Organisme de formation

☞ INFIPP

#### Date limite d'inscription

24/05/2019

### Lieux & dates

#### ☞ Groupe 1

##### NORD

Les 22 & 23 août 2019

#### ☞ Groupe 2

##### OUEST

Les 5 & 6 déc. 2019

### Contexte

Dans le secteur social, médico-social et sanitaire, l'importance accordée à la place des écrits est aujourd'hui largement mise en évidence. Les exigences légales et réglementaires incitent à leur développement et à plus grande maîtrise des contenus et des obligations. Car les écrits engagent à la fois la responsabilité des professionnels et celle de leurs institutions.

### Objectifs

- ☞ Connaître le contexte législatif et réglementaire dans lequel s'inscrivent les documents rédigés
- ☞ Connaître la réglementation des différents écrits (MDPH, Juge, rapport, synthèse ... )
- ☞ Connaître les responsabilités afférentes aux écrits professionnels
- ☞ Savoir structurer ses écrits en fonction des objectifs recherchés et des exigences réglementaires
- ☞ Distinguer ce qui relève du secret professionnel
- ☞ Le positionnement éthique face aux écrits
- ☞ Les modalités de transmission interne et externe (rédaction, communication,
- ☞ Acquérir les méthodes et outils des écrits traçabilité et archivage)
- ☞ La formalisation des objectifs, l'évaluation et la traçabilité des actions (qualité, sécurité et suivi de l'autonomie)
- ☞ La saisie des données dans le dossier du patient ou du résident, transférabilité et ergonomie, informatisation

### Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé